

□
La CUD améliore chaque jour la voirie et les espaces publics.

La CUD consacre chaque année 9,5 M€ pour l'amélioration et l'entretien de la voirie, des ouvrages d'art et de la signalisation.

Dans le cadre des mesures immédiates annoncées à l'occasion du lancement des Etats Généraux de l'emploi, l'enveloppe voirie a été augmentée. 10,6 M€ complémentaires permettront, sur la période 2015 - 2019, de traiter 40 km de chaussées et trottoirs supplémentaires afin de redonner du confort à l'ensemble des usagers tout en soutenant l'emploi.

DK
CL!C